

Les programmes radiophoniques des diffuseurs privés avec mandat de prestation et quote-part de la redevance en 2014

Synthèse

Les auteurs de cette étude ont analysé les programmes de 17 radios commerciales privées bénéficiant d'une quote-part de la redevance.

En comparaison avec l'année précédente, les radios bénéficiaires d'une quote-part de la redevance ont diffusé moins d'informations régionales et consacré plus de temps d'écoute aux nouvelles de l'étranger. Certains des diffuseurs concernés ont interprété de façons très diverses leur mandat de prestations journalistiques. Ce en quoi ces programmes diffèrent le plus est la part consacrée à l'information en général et aux nouvelles régionales en particulier. Les radios romandes à redevance sont celles qui en proposent nettement le plus à leur public.

Fiche signalétique méthodique

Les programmes suivants avec quote-part de la redevance ont été analysés en 2014 :

Suisse alémanique : Radio BeO, Canal 3 (programme germanophone), Radio Freiburg, Radio Grischa, Radio Grischa Südbünden, Radio Munot, Radio Neo 1, Radio Rottu

Suisse romande : RJB, RFJ, RTN, Canal 3 (programme francophone), Radio Chablais, Radio Fribourg, Rhône FM

Suisse italienne : Radio Fiume Ticino, Radio 3iii

Échantillon : semaine artificielle en jours ouvrables pendant la période du 17 septembre au 22 décembre 2014

Dates de référence : lundi 22 décembre ; mardi 26 août ; mercredi 17 septembre ; jeudi 4 décembre ; vendredi 10 octobre

Plages horaires analysées : chaque jour de 06h30 à 08h30 ; de 11h30 à 13h30 ; de 17h à 19h

Musique analysée : mercredi 17 septembre de 05h à 19h

Nombre total d'heures de programmes analysées : 748h

Des concepts de programmation influencés par divers facteurs

Douze radios commerciales suisses reçoivent une quote-part de la redevance et diffusent 17 programmes au total. Elles ont ceci de commun que leurs programmes sont diffusés dans des zones de desserte économiquement peu développées, qui offrent peu de possibilités de financement. Pour qu'elles aient les moyens d'exécuter leur mandat de prestations, les pouvoirs publics leur accordent ces subsides pour faire l'appoint.

Malgré des conditions semblables, certaines de ces radios ont conçu leurs programmes autrement que les autres. Cette diversité est principalement due à la compétition dans les ré-

gions linguistiques et à l'hétérogénéité des valeurs culturelles et de la conception des programmes.

En **Suisse alémanique**, les deux programmes de Radio BeO (Oberland bernois) et de Radio Rottu (Haut-Valais) montrent à quel point ces conceptions peuvent varier. Implantées dans des régions aux structures semblables, toutes deux sont en compétition avec le Journal régional de Radio SRF 1 sur le plan des nouvelles de la région. Mais elles se différencient en ceci : la radio de l'Oberland bernois diffuse pour sa part des émissions en majeure partie parlées, comportant une large part de nouvelles régionales, ainsi que des formats musicaux caractéristiques – une forte proportion de musique de la région. Sa voisine haut-valaisanne mise au contraire sur un programme d'accompagnement traditionnel avec une prédominance de musique des hit-parades internationaux de ces vingt dernières années. Les nouvelles nationales et internationales y prennent plus d'importance que les sujets régionaux.

En **Suisse romande**, où la SRG SSR ne diffuse pas de programmes régionaux, les radios à redevance ont le quasi-monopole des nouvelles régionales ce qui renforce leur position et a en même temps pour effet que leurs prestations considérables dans le domaine de l'information dépassent quelque peu celles des radios alémaniques. Les programmes des radios romandes sont tout aussi contrastés. Ainsi, les programmes francophones de la chaîne bilingue Canal 3 comportent relativement beaucoup de musique pour des critères romands et moins d'informations régionales que l'ensemble et pratique le plus ancien format musical de toutes les radios à redevance de Suisse romande. En revanche, le programme franco-phone de Radio Fribourg, bilingue elle aussi, diffuse une musique ciblant un public plus jeune, tout en comportant une forte proportion d'émissions parlées avec presque deux fois plus de nouvelles régionales que Canal 3.

La situation est toute autre au **Tessin**, où les trois programmes de la SRG SSR couvrent tout le domaine des informations régionales. Le marché tessinois est aussi caractérisé par la forte concurrence faite aux radios privées suisses par les radios en Italie voisine, notamment sur le plan publicitaire. Cette configuration a pour effet de restreindre la marge de manœuvre stratégique des diffuseurs privés tessinois. Pour ce qui est de l'information, ils ne font pas le poids face au colosse SRG, avec lequel ils ne peuvent se mesurer qu'à l'échelle sous-régionale, ce qui ne saurait suffire à élargir leur audience dans une proportion assurant leur survie. C'est probablement la raison pour laquelle les prestations des radios tessinoises en matière d'information sont relativement modestes, ce qu'elles tentent de compenser en s'aménageant un créneau musical inoccupé ou mal occupé par la SRG SSR, avec pour cible un public très jeune. Il en résulte de fortes similitudes entre les deux programmes que ne distinguent que d'infimes différences dans le format musical et les informations.

Dynamisme des programmes malgré une concurrence minime

À l'exception des deux stations tessinoises, les radios privées suisses avec quote-part de la redevance ont moins de concurrence que les radios privées implantées dans des régions économiquement plus prospères. Elles sont donc soumises à une moindre pression que ces dernières pour adapter ou différencier leurs programmes en fonction des désirs de leurs groupes cibles ou de la direction dans laquelle leurs compétitrices ont évolué. On pourrait donc s'attendre à une dynamique des programmes et des formats musicaux plus statiques chez les radios percevant une quote-part de la redevance. Or il n'en est pas toujours ainsi, car de toute évidence, il y a d'autres facteurs qui entrent en jeu, notamment la tension des coûts, l'évolution des besoins du public, etc., amenant les radios à redevance à devoir elles aussi s'efforcer sans arrêt de s'employer à **améliorer leurs résultats**. Les modifications apportées depuis l'an passé à leurs programmes par plusieurs radios viennent confirmer cette tendance.

L'illustration la plus frappante en est Radio **Rottu**, dont le programme a été entièrement rénové, s'inspirant manifestement de normes et de formats de dimension internationale. Sa part de musique a été augmentée avec une dominante pop et plus axée qu'auparavant sur le grand public. Rottu a par ailleurs diminué la proportion de ses programmes consacrée aux informations et se concentre, en outre, sur la politique nationale et internationale en recourant aux dépêches d'agences.

Les changements relevés depuis 2013 chez les radios de l'Arc jurassien, le **Groupe BNJ**, sont moins spectaculaires mais bien réels. La musique y a pris une place nettement plus importante, non seulement au détriment des informations, mais également d'autres émissions parallèles. L'information s'est elle aussi considérablement modifiée, à savoir que les nouvelles de l'étranger ont largement augmenté, tandis que celles qui concernent la Suisse et les régions ont rétréci en volume, à raison d'un cinquième par rapport à 2013 pour celles-ci, qui sont restées toutefois d'un niveau élevé par rapport à la moyenne suisse. Les formats musicaux que diffusent les radios BNJ se sont modifiés de façon inégale depuis l'an passé, RFJ ayant fortement rajeuni son format musical, tandis que RTN et RJB jouent plus de titres anciens que précédemment.

Interprétations variées du mandat de prestations

Toutes les radios commerciales privées ont reçu un mandat de prestations identique. Il leur demande essentiellement de diffuser aux heures de grande audience des jours ouvrables des informations pertinentes sur différents sujets, de présenter tout un éventail d'opinions et de prendre en compte toute leur zone de desserte. L'ampleur et la forme de ces informations sont laissées largement à la discrétion des diffuseurs. Le temps d'antenne consacré aux in-

formations est déjà révélateur de la diversité des interprétations du cahier des charges. Pour les 17 radios à redevance, il va de 6% (Fiume Ticino) à 28% (Fribourg (f), Rhône FM). Vu que pour 2014, nous ne disposons d'aucune donnée analytique des programmes des radios commerciales sans redevance, l'établissement de comparaisons n'est pas possible. Mais en se basant sur les résultats de la dernière analyse des programmes de l'ensemble de la Suisse effectuée en 2013¹, on peut postuler que les contributions d'informations des radios à redevance sont nettement plus **vastes** que celles des radions n'en étant pas bénéficiaires.

Une comparaison au niveau des **régions linguistiques** révèle que les radios romandes à redevance diffusent le plus d'informations et les radios privées tessinoises le moins. L'écart entre elles est énorme, la proportion moyenne d'informations dans les programmes des radios romandes à redevance s'élevant à plus du double de celle du Tessin.

Comparée à **l'année dernière**, la moyenne de la part d'information contenue dans les programmes est demeurée quasiment inchangée dans toutes les régions du pays. Ce n'est néanmoins pas toujours le cas si l'on prend les stations une par une. Le cas de Radio Rottu frappe, avec un volume d'information considérablement réduit, et il en va de même de RTN, tandis que d'autres – par exemple Rhône FM et Munot – ont au contraire augmenté le leur. Si l'on considère l'ensemble des radios à redevance de toute la Suisse, ce volume est demeuré stable.

Ce n'est en revanche pas le cas de **l'information régionale**, qui a légèrement régressé depuis 2013 : elle a marqué un recul d'en moyenne trois minutes par jour, tandis que les nouvelles de l'étranger ont progressé quant à elles. C'est Radio Rottu dont l'information régionale a le plus diminué, s'étant encore rétrécie de 15 minutes par jour (2013 : 42 minutes). Fiume Ticino est seule à en diffuser encore moins que la station haut-valaisanne. Les radios les plus productives en nouvelles régionales sont celles de Suisse romande. L'autre radio valaisanne, Rhône FM, vient nettement en tête de toutes les radios suisses, avec les 55 minutes quotidiennes d'informations régionales qu'elle propose à son public aux heures de grande écoute les jours ouvrables.

Quant à la **qualité du conditionnement des informations**, les écarts d'une région linguistique et d'une radio à redevance à l'autre sont moins prononcés. Les radios privées à redevance ne vont pas chercher très loin en matière de diversité de présentation de leurs informations. La **diversité thématique** exigée des concessionnaires est en revanche proposée généralement

¹ Publicom: Analyse des programmes radiophoniques des diffuseurs privés en 2013: Suisse latine (Romandie et Suisse italienne). Kilchberg 2014.

sans grand effort. Ils couvrent pour la plupart des sujets très variés : politique, société, économie, culture et sport.

Contextualisation de l'information : dans ce domaine, les radios de la Suisse latine sont beaucoup plus explicites que les radios alémaniques, ce qui s'explique en grande partie par les mises en situation dont les premières ont coutume, tandis que les radios alémaniques à redevance se bornent aux faits.

Les informations diffusées par les radios à redevance de toute la Suisse sont relativement **proches des autorités**, ce qui signifie qu'elles informent beaucoup plus leurs auditeurs des faits concernant des membres de l'exécutif et de l'administration que les législateurs. Ce phénomène est légèrement plus prononcé en Suisse romande que dans les régions alémaniques. Au Tessin, les stations de radio sont encore plus proches des autorités.

Le mandat de prestations des radios privées attend aussi de celles-ci un traitement journalistique **étendu** et complet de leur **zone de concession**. La densité événementielle étant beaucoup plus élevée dans les centres urbains que dans les espaces de communication périphériques – surtout si ce sont les chefs-lieux de cantons, cette exigence est a priori difficile à satisfaire. Le problème s'amplifie en proportion du nombre de zones de communication et de cantons réunis dans une même zone de concession. C'est ce qui a décidé le **Groupe BNJ**, dont la concession englobe les cantons du Jura et de Neuchâtel et la partie francophone de celui de Berne (le Jura bernois), à diffuser trois **programmes complets** en majeure partie autonomes. Avec cette formule, elle réussit fort bien à assurer la couverture journalistique étendue à toute sa zone de concession qu'exige le mandat de prestations.

En Suisse alémanique et au Tessin se trouvent des zones de concession encore plus hétérogènes que sur l'Arc jurassien. Nous citerons pour exemple la mosaïque spatio-linguistique dont **Grischa** et Grischa Südbünden doivent assurer la couverture journalistique. La majorité des zones de communication concernées est intégrée à la semaine artificielle analysée dans le cadre de l'étude, mais contrairement à l'exemple de l'Arc jurassien, ces deux programmes en sont quasiment absents.